**Plan de la session**

Session 2.1.1 (Ouverture du cours et introduction)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Session 2.1.1 (Ouverture du cours et introduction) | | Durée : 30 minutes |
| **Ressources nécessaires:**   * PC/ordinateur portable sur lequel sont installées des versions logicielles compatibles avec les matériels préparés. * Projecteur et écran mural. * Accès à Internet (si possible). * Papiers et stylos pour les participants. | | |
| **Objectif de la session:**  L'objectif de cette session est de présenter l’objet du cours, le programme et les domaines qui seront abordés. | | |
| **Objectifs:**  Objectifs de la présente session:   * Présenter brièvement la formation avancée sur la cybercriminalité et la preuve électronique pour les juges et les procureurs (2018) et des domaines couverts. * Fournir aux participants des informations relatives à la nécessité de la formation, à son but et à ses objectifs. * Veiller à ce qu’ils aient suffisamment d’informations sur le programme d’activités et le plan de cours. * Expliquer les modalités logistiques (santé, sécurité et questions administratives) concernant la formation. * Faire un tour de table pour que les formateurs et les participants se présentent. | | |
| **Indications destinées au formateur**  Cette présentation, qui est de nature introductive, vise à donner une impression générale et un tableau global de la formation et des compétences qui vont être développées pendant le cours. | | |
| **Contenu de la session** | | |
| **Numéros des diapositives** | **Contenu** | |
| 1 à 3 | Les premières diapositives définissent la structure et les objectifs de cette session. Les participants auront la possibilité de poser des questions préliminaires sur la structure et les objectifs de la session. Les questions relatives aux modalités logistiques (santé, sécurité) seront également abordées. | |
| 4 | Cette diapositive délimite les contours de la formation, qui s’intitule « Formation avancée sur la cybercriminalité et la preuve électronique pour les juges et les procureurs ». Elle a été élaborée dans le cadre du Projet conjoint Union européenne/Conseil de l’Europe sur la coopération régionale en matière de cybercriminalité dans la région IPA (instrument d’aide à la préadhésion). Les derniers ajouts appartiennent aux projets GLACY et GLACY+. | |
| 5 | Cette formation est nécessaire car les juges et les procureurs jouent un rôle important dans les enquêtes et les jugements concernant des individus et des groupes criminels qui ont commis des infractions.  Le nombre d’affaires dans lesquelles ces infractions présentent un élément de cybercriminalité ne cesse d’augmenter. Il est donc essentiel que les juges et les procureurs soient de mieux en mieux formés pour comprendre la nature de ces infractions et connaître la législation et les instruments de coopération internationale qui sont à leur disposition pour traiter ces affaires. | |
| 7 | Il est important que le but général de la formation soit expliqué aux participants dès le début afin qu’ils comprennent bien pourquoi ils la suivent.   Cette formation a pour but de transmettre les connaissances et les compétences dont les juges et procureurs ont besoin pour s’acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne les enquêtes sur la cybercriminalité.  Cette formation, qui tire profit des avancées pédagogiques de la formation de base sur la cybercriminalité destinée aux juges et aux procureurs, ne devrait être suivie que par ceux qui ont participé avec succès à la formation initiale. | |
| 8 | Objectifs de la session | |
| 10 | Cette diapositive est vierge. Chaque pays inscrira les noms des formateurs qui dispensent la formation. | |
| 12 | La diapositive sur la méthode a pour but de fournir des informations sur le contenu de la formation, qui est composée d’exposés et d'exercices articulés autour d’un scénario.  Elle est désormais structurée de cette façon suite aux remarques qui ont été formulées pendant le cours de base en faveur d’une formation plus axée sur des cas concrets et l’informatique forensique (analyse des systèmes après incident).  Ce cours permettra aux participants d'écouter des experts qui communiquent des informations mais aussi de travailler sur une enquête en utilisant les données qui seront fournies pendant le cours. | |
| 13 | À ce stade, il conviendra de présenter le plan de cours aux participants, notamment les horaires, les heures de repas et autres pauses ainsi qu’une brève description de chaque session.  Il conviendra de préciser à ce stade si un contrôle des connaissances est prévu ou non et, si oui, expliquer en détail les modalités et ce qui est attendu des participants en termes de travail personnel. | |
| 15 | L’étape suivante concerne le tour de table au cours duquel les formateurs et les participants se présentent à tour de rôle. Il est important de profiter de cette première occasion pour déclencher l’interaction. Les participants devront former un binôme avec quelqu’un qu’ils ne connaissent pas encore.  Ensuite, il leur sera demandé de faire dire à leur « partenaire » :   * son nom et son pays d’origine * où il travaille * quelle est sa profession * quelle est son expérience en tant que formateur * quelque chose d’intéressant le concernant   Chaque membre d’un binôme interrogera son « partenaire », puis présentera son « nouveau » collègue aux autres.  Le formateur prendra des notes sur les informations communiquées pour mieux se faire une idée du niveau de connaissances des participants. | |
| 16 | Le formateur récapitulera/testera les connaissances sur les points suivants pour voir si les participants ont atteint les objectifs pédagogique de la session.  Il conviendra de prévoir des créneaux appropriés de temps pour des questions. | |
| **Exercices pratiques**  Il n'y a pas d'exercices pratiques obligatoires. | | |
| **Évaluation/Contrôle des connaissances**  Aucune évaluation formelle n'a été préparée pour cette session. Le formateur compte sur la participation active des participants. | | |